



Financement de l'Audiovisuel Public

Le retour de la vis sans fin des économies

Le débat parlementaire bat son plein et chaque jour réserve son lot de mauvaises surprises sur le financement de l'Audiovisuel Public.

La CGT avait déjà évalué le manque à gagner pour l'Audiovisuel Public à plus de 100 M€ sur la base du projet de budget 2025 publié en septembre par le gouvernement. La ministre de la Culture a confirmé le 5 novembre que le gouvernement prévoit une coupe supplémentaire de 50 M€ pour l'audiovisuel public ! Elle estime que cela doit être absorbable sans trop de difficultés par les entreprises. C'est bien mal connaître la réalité du terrain !

La trajectoire budgétaire initiale des projets de contrat d'objectifs et de moyens (COM) entre l'État et les entreprises publiques définie à l'automne 2023 actait des budgets en hausse. C'est sur cette base qu'elles ont construit des projets stratégiques déjà très difficiles à tenir compte tenu des ambitions en termes de missions et de l'impact de l'inflation sur l'ensemble des coûts de production.

Quelles conséquences concrètes dans nos entreprises ?

Nous avons eu un début de réponse le 6 novembre lors de l'audition des PDG des entreprises de l'Audiovisuel Public devant la commission Culture de l'Assemblée nationale.

Ainsi, la Présidente de FTV a confirmé qu'en l'état la perte budgétaire serait de 100M€ pour l'entreprise en 2025 à laquelle il faudra ajouter une baisse de 70 M€ de recettes publicitaires, l'année 2025 ne disposant pas de perspectives aussi réjouissantes par rapport à l'année olympique 2024. 170 M€ en moins, « *On ne sait pas faire. C'est impossible à réaliser sans toucher à nos missions* » conclut Mme Ernotte.

Même réaction du côté de Radio France, « *Nous étions déjà dans une trajectoire d'efforts, on bascule dans une trajectoire de sacrifices* » affirme Mme Veil qui estime devoir réinterroger les objectifs de soutien à la création et prévoit un déficit en 2025 ainsi qu'une trajectoire 2026-2027 insoutenable.

Le constat est identique à FMM où Mme Saragosse estime que l'Audiovisuel Public extérieur de la France ne sera pas à la hauteur de la concurrence britannique, allemande et surtout russe dans un contexte géopolitique très incertain. 10 M€ de coupes envisagées pour FMM correspondent « *à 10 rédactions en langues de RFI, à tout le réseau de distribution de RFI ou à l'ensemble du budget des correspondants de FMM* », a complété Mme Saragosse.

Enfin, M. Vallet, PDG de l'INA, estime que c'est l'existence même des COM qui est remis en question. Ceux-ci doivent assurer une « *prévisibilité nécessaire aux entreprises, notamment celles réalisant des investissements technologiques importants* ». La stratégie de l'INA ne serait pas remise en cause, selon lui, seulement le rythme de son déploiement.

Vote négatif sur l'ensemble des COM

La Présidente de la commission Culture, les rapporteur·es, les membres de la commission et les présidences des sociétés de l'Audiovisuel Public ont toutes et tous convergé vers une position commune : **les COM sont caducs**, les objectifs n'étant plus adaptés aux moyens désormais consentis par le Gouvernement. La commission Culture a rendu un avis défavorable sur les COM, tout comme la commission des Finances le même jour.

La ministre de la Culture aura beau agiter sa pensée magique du « tout va bien pour l'Audiovisuel Public » avec des budgets soi-disant sanctuarisés, la réalité est très claire : il s'agit d'une déstabilisation budgétaire de grande ampleur de l'Audiovisuel Public avec des conséquences majeures pour les entreprises et leurs salarié·e·s.

Ce sont toutes les missions et les projets à moyen ou long termes qui vont être impactés. Avec quelles conséquences pour l'emploi ? La transition climatique est remise en question en particulier en matière de rénovation immobilière, des projets d'investissements devront être reportés ou annulés, sans parler de la politique salariale qui va perdurer dans l'austérité. Il faudra aussi voir si les directions vont réviser leurs engagements d'investissements dans la création, avec l'impact substantiel que cela provoquera sur le secteur de la production audiovisuelle.

Le retour de la holding-fusion

La Présidente de FTV a toutefois esquissé une solution pour pouvoir encaisser les difficultés budgétaires 2025 : une réforme de la gouvernance afin de rapprocher les différentes entités de l'Audiovisuel Public. Une belle démonstration qu'une telle restructuration vers une fusion des entités de l'Audiovisuel Public permettra de faire des économies et que cela est bien le but recherché par les promoteurs de ce grand mécano industriel.

Comme si ça ne suffisait pas, le gouvernement a officiellement confirmé le 7 novembre que les soldes des crédits de transformation 2024 (30M€) ne seront pas versés alors qu'ils ont été très largement dépensés par les entreprises, ce qui va plonger ces dernières en déficit dès cette année.

La CGT dénonce cette politique d'étranglement de l'audiovisuel public ! Ces restrictions financières ne peuvent que l'affaiblir ! La CGT milite pour un audiovisuel public puissant ! Tous les dirigeants, politiques comme ceux de nos entreprises publiques, devraient intégrer le fait que les personnels dont l'implication professionnelle dans des conditions contraintes dure depuis des années ne vont pas rester inactifs face aux conséquences de leurs décisions.

Paris, le 12 novembre 2024